## COMMISSION CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT URBANISME ET LOGEMENT Réunion du samedi 16 mars 2019

### Présents:

- 6 membres du conseil municipal
- 8 Pontois volontaires
- 2 pontois tirés au sort
- 1 personne qualifiée.

#### Excusés:

Delphine BARABEAU, David BLAIN

La séance débute par un tour de table où chacun se présente et présente ses motivations à participer à cette commission.

### 1. Aménagement des bords de Seugne:

### Objectifs:

- valoriser le site et attirer pontois et touristes
- rendre ce lieu vivant.

#### Constats:

- dégradation et manque d'entretien
- un cheminement non sécurisé

# Présentation du projet:

- Nettoyer et organiser une partie piétonne (tout en laissant des espaces sauvages car il y a des choses à ne pas toucher), de la rue Charles de Gaule à la base de loisirs voire jusqu'au Pontils où il y a un patrimoine intéressant et l'animer (parcours de santé, culturel et naturel).
- Refaire les passerelles, un balisage sur une thématique ou les trois en même temps.
- Réaliser des stations "parcours santé" avec du matériel adapté, des panneaux pédagogiques Inconvénient, pour aller jusqu'au Pontils, il faut traverser la rocade.

## Echanges avec les participants et propositions:

Y a-t-il des propriétaires au bord de la Seugne?

Il y en a un qui attend que nous prenions contact. Sa propriété contient des branchages qu'il faudrait dégager mais cela lui incombe. Le problème est que cela peut occasionner des difficultés en cas d'inondations.

Les chemins qui bordent la Seugne sont-ils référencés comme chemins de randonnée?

Qui est en charge du nettoyage du lit de la Seugne?

Le bras principal est bien entretenu mais les bras secondaires ne sont pas tous propres et par conséquent produisent un envasement qui fait monter le niveau d'eau. La vase s'amoncelle dans une buse.

C'est le syndicat de la vallée de la Seugne qui est chargé de l'entretien.

Constat d'une bonne qualité de l'eau. Pourtant, tous les foyers ne sont pas raccordés au tout à l'égout alors que c'est obligatoire.

Peut-on bénéficier de subventions pour notre projet?

Il y a peu de financeurs pour ce genre de projet peut-être des fondations, à voir...

Autre idée, créer des applications pour téléphones portables et découvrir les différents domaines sous forme de jeu.

Une fois le projet réalisé, faire référencer notre itinéraire comme chemin de randonnée.

Il est à noter que les espaces des bords de Seugne offrent une richesse botanique, et abritent des plantes protégées.

Pour l'ensemble des participants l'aménagement des bords de Seugne serait un des premiers chantiers à mettre en place.

### 2. Centrale thermique solaire

Projet porté par la Communauté de Communes de Haute Saintonge qui a besoin de notre accord pour l'installer. Cette centrale est destinée à la production d'eau chaude pour les usagers qui seraient raccordés. Cette centrale serait installée près du lycée, à côté de la chaufferie.

La commune met le terrain à disposition et c'est la CCHS qui investit dans l'installation.

La commune signe un bail sur 20 ans à l'issue desquels

- soit elle récupère le terrain
- soit elle conserve l'installation et devient exploitant direct
- soit elle abandonne le projet.

### Remarques des participants:

Attention aux termites qui aiment la chaleur et pourraient être attirées vers ce type d'installation.

Quand ce projet doit-il démarrer?

Si la municipalité tombe d'accord sur les conditions, le projet pourrait démarrer avant l'été.

Quelle est la durée de vie de ces installations?

Plus long que des panneaux solaires

## 3. Points d'Apport Volontaires

Il s'agit des containers vers lesquels les habitants doivent porter leurs ordures ménagères.

Suite aux rencontres avec les habitants, et surtout dans les villages, nous constatons que ces PAV posent problème (ils débordent, ne sont pas collectés assez souvent, posent problème pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas apporter leurs déchets...).

Avec la diminution progressive de la collecte en porte à porte, cette mesure va se développer. Le dispositif est validé, il n'y aura pas de retour en arrière.

Des membres du conseil municipal doivent rencontrer prochainement M. RAPITEAU, vice président de la CCHS et proposer des améliorations.

Solutions envisagées/ proposées:

- négocier une fréquence plus régulière de ramassage avec la CCHS
- masquer ces PAV (par des végétaux, claustras...)
- sensibiliser la population à la réduction des déchets (rappeler les chiffres qui concernent le coût du tri au citoyen)
- rappeler les règles existantes liées au tri des déchets dans le bulletin municipal
- informer régulièrement les habitants sur le ramassage des déchets

#### 4. positionnement face aux compteurs linky ENEDIS

Beaucoup de communes se sont opposées à leur installation. La proposition de la municipalité est que chaque citoyen soit libre de choisir.

### 5. Organisation de la journée du 23 mars

La commune de Pons s'inscrit dans l'opération "Haute Saintonge propre". Une date, un horaire (10h30), 2 lieux de RV:

- parking de l'église St Vivien
- parking place de la piscine.